



Préavis N° 10 / 2013

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE

AU

CONSEIL COMMUNAL

*relatif à une demande de crédit d'investissement de CHF 185'000.-
pour l'acquisition d'un véhicule communal **Transporter AEBI VT
450 Vario** / 8,5 tonnes pour le service de voirie, en remplacement
du véhicule actuel*



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

Le service de voirie de la Commune de Jouxten-Mézery dispose actuellement de deux véhicules, un véhicule utilitaire IVECO de type 35C15, acheté en 2008 (accepté au budget de l'année 2008 pour un montant de CHF 70'000.-), et un véhicule transporteur BUCHER BU-200 / 7,5 T équipé de lame à neige et saleuse, acheté en juillet 2005 (accepté par préavis municipal, en 2004, pour un coût de CHF 119'237.-).

Le BUCHER BU-200 sert également aux petits transports de marchandises, soit : déchets encombrants, branchages, gazon, etc. Les employés de la voirie l'utilisent lors de l'entretien et du nettoyage de tous les sites aménagés sur le territoire communal.

Malheureusement, depuis plusieurs années et au fur et à mesure de son utilisation, de nombreuses pannes ont rythmé les sorties hivernales, en particulier lors du déneigement des chemins de la commune. Des contacts défectueux récurrents ont ponctué les sorties qui se sont terminées par une immobilisation du véhicule et une sous-traitance du déneigement à des tiers. Malgré tout, à chaque panne, les experts l'ayant réparé et analysé assuraient que ce dernier fonctionnerait, après réparation, sans problème. Toutefois, nous avons constaté, au fur et à mesure du temps, qu'il était très délicat pour son utilisation hivernale, qui est son activité principale de travail.

L'hiver 2012-2013 ayant été particulièrement rigoureux, ce véhicule a été sollicité plusieurs fois par jour pour le déneigement et, supportant mal la charge simultanée et intensive de la lame et de la saleuse, des pannes ont à nouveau eu lieu.

Au niveau financier, le poste d'entretien des véhicules est grevé par ces pannes régulières dans le budget annuel. L'hiver dernier, cela a engendré des coûts de sous-traitance pour un montant de CHF 12'530.-- et de CHF 5'287.35 pour les réparations extraordinaires.

De ce fait, il est devenu nécessaire, pour permettre d'assurer un service hivernal de qualité et réduire ces coûts inutiles, de le remplacer.

Choix du véhicule

Une délégation municipale s'est déplacée à l'exposition SUISSE PUBLIC à Berne (foire pour les véhicules utilitaires des communes), qui s'est déroulée mi-juin 2013, pour une première prise de contact.

Les marques proposées sur le marché sont : AEBI, REFORM, BOSCHUNG et BUCHER.

Tous ces véhicules sont spécifiquement adaptés pour le service de voirie et ont été présentés, en démonstration, à la municipale responsable ainsi qu'aux employés de la voirie cet été, à l'exception de celui de la maison BUCHER. En effet, le représentant de cette entreprise a retiré son offre, car le véhicule proposé est non-compatible avec les normes « Euro 5 ». De plus, sa construction s'arrête à la fin de cette année et, actuellement, il n'a aucun autre véhicule compatible à nous présenter.

Nous précisons que, pour pouvoir être comparés, ils étaient tous munis de lame à neige et de saleuse pour la démonstration, et qu'ils ont été testés sur les chemins de la commune.

La palette de prix des véhicules adaptés à la lame à neige et à la saleuse existantes varie entre des montants de l'ordre de CHF 135'000.- à CHF 190'000.-.

Compte tenu de tous les éléments, il apparaît judicieux de faire le choix du véhicule AEBI VT450 VARIO 8,5 T, en raison des arguments suivants :

- il permet de conserver nos accessoires hivernaux actuels, soit la lame à neige et la saleuse, par une adaptation adéquate directement sous le contrôle du constructeur (AEBI) ;
- il n'y a donc qu'un seul intervenant sur le véhicule lui-même et ses accessoires ;
- sa solidité, sa simplicité et son ergonomie des commandes sont des atouts qui satisfont nos exigences ;
- sa maniabilité, grâce à ses 4 roues directionnelles, est particulièrement adaptée à la topographie communale, en particulier pour la conduite sur les chemins étroits, les divers obstacles de la modération de trafic tels que les contournements de bornes, d'îlots et sur les ralentisseurs ;
- sa taille (longueur) permet des changements de direction et des retournements sur une surface de route de petite amplitude et donc de diminuer le temps de travail ;
- sa capacité de charge importante est assurée obligatoirement par une structure de châssis très solide ;
- il possède le système « Eco Drive » économisant le carburant automatiquement d'après le régime du moteur ;
- plusieurs communes avoisinantes ont acheté ce même véhicule, notamment le Mont-sur-Lausanne ;
- le service d'entretien s'effectuera à Savigny alors qu'actuellement celui-ci s'effectue à Genève et à Morges.

Description du véhicule

Moteur	VM R754EU5, 2970 cm ³ , 4 cylindres turbo diesel, 4 temps, filtre à particules.
Boîte de vitesses	Vario à 3 gammes de 0-45km/h.
Traction	Traction intégrale permanente avec différentiel longitudinal Blocages à enclenchement électrohydraulique.

Suspension	Suspension hydropneumatique à roues indépendantes. Débattement 100 mm	
Prise de force	Prise de force arrière enclenchable sous charge.	
Direction	Direction hydraulique, angle de braquage de 42°	
Freins	Freins à disques à double circuits à l'avant et à l'arrière. Ralentisseur hydraulique HSB inusable.	
Cabine	Cabine de sécurité, suspendue, phares de travail intégrés et éclairage hivernal, chauffage, système de dégivrage en série. Rétroviseur chauffant réglable de l'intérieur de la cabine.	
Poids	8,5 t	
	Poids à vide	3450 kg
	Poids total admissible	8500 kg
	Poids max. admissible sur essieu avant	4200 kg
	Poids max. admissible sur essieu arrière	5200 kg

Un multilift avec une capacité de levage et de basculement de 4 tonnes, monté par l'entreprise AEBI.

Coût

Offre pour le véhicule (y compris installation saleuse et lame à neige)	CHF	148'100.--
Système Multilift Palfinger city, type 4	CHF	15'990.--
Fabrication d'un châssis d'adaptation Multilift	CHF	11'100.--
Cabine + siège « confort » chauffeur	CHF	6'840.--
Hydraulique	CHF	12'360.--
Accessoires attelage et Multilift	CHF	5'382.--
<i>Sous-total HT</i>	<i>CHF</i>	<i>199'772.--</i>
Rabais 8%	CHF	15'982.--
Reprise du Véhicule Bucher BU -200	CHF	12'000.--
<i>Sous-total HT</i>	<i>CHF</i>	<i>171'790.--</i>
TVA 8%	CHF	13'743.--
Total (arrondi)	CHF	185'000.--

Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal

- vu le rapport de la Municipalité (préavis No 10/2013),
- vu le rapport de la Commission ad hoc,
- vu le rapport de la Commission des finances,
- attendu que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 185'000.- destiné à acquérir un véhicule AEBI VT 450 Vario / 8,5 T avec l'équipement nécessaire,
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante,
3. d'amortir cette dépense en 5 ans, la première fois en 2014.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire adjointe



Serge Roy



Sylvie Goy

Jouxens-Mézery, le 29 août 2013

Délégué de la Municipalité : Mme Chantal Favre, municipale

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 3 septembre 2013

